# Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		<b>/</b>	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		<b>/</b>	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT

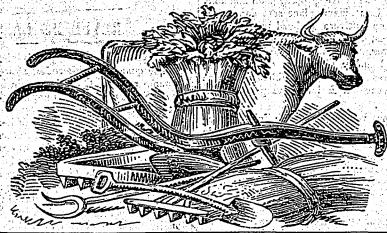
\$1.00, payée invariable-ment d'avance.

L'abonnement date du Ier avril, 1er juillet, 1er oclobre, ou ler janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné a ce bureau, par ccrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en èire la première.



ANNONCES:

re insertion, 8 cts. la ligné 2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avanta-geux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous oulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes potagères de grande culture

DE L'OIGNON. (Suite.)

L'oignon en forme de poire allongée. C'est une variété excellente et qui se conserve sacilement.

Enfin l'oignon d'Egypte. Cet oignon se reproduit par ses gousses et par les bulbes que ses têtes contiennent. Sa chair est grossière et il se conserve difficilement; mais il est si rustique qu'il entre encore assez souvent dans nos cultures potagėres.

Climat et sol.—Les climats tempérés et même les climats chauds sont les plus favorables à la culture de l'oignon. Ceux qui sont froids et en même temps humides ne lui conviennent pas du tout. D'ailleurs, on a remarque que les oignons venus dans les pays chauds perdent cette acreté qui provoque les larmes et rend leur goût si peu agréable lorsqu'ils sont mangés crus.

Quant au terrain, les oignons le veulent riche et bien ameubli. Ni les sols secs, ni les sols humides ne leur conviennent, parce que dans le premier cas, la bulbe ne pourra prendre un développement considérable, à moins de multiplier les arrosements, ce qui devient consecutive et augmente de beaucoup les frais de production. Dans le second cas, le produit est bien plus faible et d'une conservation plus difficile, probablement parce qu'il n'a pas en le temps de parvenir à sa maturité complète, enfin l'âcreté des bulbes y est bien plus prononcée que partout ailleurs. Le sal de prédilection pour l'oignon doit donc tenir le milieu entre ces deux extrêmes, et ce juste milieu est un terrain de consislance moyenne, frais et substantiel.

Mais si les terrains de consistance moyenne, frais et substanfiels sont facilement trouvés sur le papier, il n'en est pas de meme lorsqu'il faut les choisir en pratique. Ces sols ne sont pas les plus communs quoiqu'ils se rencontrent assez souvent. Fau-

qualités voulues, un cultivateur, qui trouverait de l'avantage à cultiver l'oignon, devrait l'abandonner ? certainement non ; mais la science du praticien consistera alors à choisir sur sa propriété, un morceau de terre qui se rapproche le plus du terrain-type ; quitte à lui donner artificiellement les qualités qui lui manquents Comme par exemple le drainer s'il est trop frais, le soumettre à l'action souvent répétée de le charque, de la herse et du rouleau, lui donner les amendements convenables s'il est trop compacte, etc., etc.

Mais bien entendu si les frais d'amélioration foncière étaient. tellement élevés que les produits ne pussent payer au moins l'intérêt des sommes dépensées, il faudrait nécessairement y renoncer. De la, la nécessité pour le cultivateur de faire précéder toutes ses opérations par des calculs exacts appuyés sur des bases certaines.

Enfin l'oignon demande un sol riche; ce qui est facile à ob-

Des engrais.—L'oignon est une plante épuisante. Les sa-rants ont calculé que la quantité de fumier enlevée au sol est égale à une fois et demie le poids d'oignons récolfés. Cependant, il n'est pas recommandable de fumer directement les oignons. Voici ce que dit le Livre de la Ferme à ce propos :

" Le plus souvent, on met cette plante à la place d'une autre! qui avait été fortement fumée ; ainsi, par exemple, tout le monde sait que les oignons se plaisent à la suite des choux. Dans le cas: cependant où on leur consacre une fumure, on s'y prend des l'automne, afin que l'engrais ait le temps de se consumer. Au printemps, la culture des oignons n'admet que le terreau en couverture sur le semis. Après la levée, on peut répandre sur lesplanches (carrès) quelques poignées de colombine sèche (fumier de poules, pigeons, etc.) en poudre, ou du guano, ou de la poudrette, ou de l'engrais de poissons, ou un melange de cendres et de suie. L'essentiel, c'est de ne jamais: se servir de fumier. Aredial Later of Manager Land

Place de l'oignon dans les assolements-Dans les jardins; il n'est guère d'usuge de suivre des assolements réguliers; mais dist-il conclure que, parce qu'un terrain ne possède pas les neunmoins on y gagnerait beaucoup en le faisant ; car ici comme

dans la grande culture, les plantes toujours semées sur le même carré parviennent à fatiguer le sol, en dépit même des fortes fumires qu'on lui donne. D'ailleurs nous n'avons pas à nous occuper de la culture de l'oignon dans les jardins, nous étudions cette culture en plein champ, et dans ce cas-ci les rotations ré-

gulières sont de rigueur plus que partout ailleurs.

Eh bien, l'oignon demande une terre propre, bien ameublie et très-riche en vieil engrais. La meilleure place sera donc après les récoltes sarclées. Ainsi, on cultivera d'abord une première année des patates, des carottes, des betteraves, des inavets, des panais et surtout des choux auxquels on donnera de fortes fumures, et l'année suivante, à la même place, des oignons qui se trouveront dans les meilleures conditions possibles pour bien pousser. L'oignon peut se succèder à lui-même pendant plusieurs années.

Préparation du sol.—Nous venons de dire que l'oignon aime un terrain bien ameubli. Les plantes sarclées qui ont précédé l'oignon ont commencé cet ameublement qui se complète ordinairement par deux labours : l'un exécuté à l'automne et l'autre au printemps. Le labour d'automne doit pénétrer à la profondeur de 8 pouces environ. Le terrain fraîchement labouré est exposé tout l'hiver durant aux diverses influences atmosphériques, tellement que toutes les mottes ont disparu pour faire place à une terre meuble et pour ainsi dire poudreuse. Alors un léger labour quinze jours avant les semailles suivi d'un hersage immédiatement avant le semis complète l'ameublissement.

On peut reproduire l'oignon de deux manières : par le semis à demeure, et par le semis en pépinière avec transplantation.

Les semis en pépinière sont surtout employés dans les pays à haute température; mais à mesure que l'on s'avance vers le nord et que la saison de l'été est moins longue, on renonce graduellement à ce mode de semis pour n'employer que les semis à demeure. Les expériences qui ont été faites dans le but de propager le semis en pépinière dans les climats froids, n'ont pas réussi et n'ont donné que de chétifs produits.

Choix de la semence.—La graine que l'on se procure par achat est souvent défectueuse, soit qu'elle ait trop vieilli, soit qu'elle ait été récoltée avant sa complète maturité. On court donc beaucoup de risques en agissant de la sorte, et il serait

présérable de récolter soi-même sa graine.

Pour cela, on choisit les oignons les plus développés et on les transplante au printemps aussi de bonne heure que possible, c'est-à-dire presqu'aussitôt que la neige est fondue, ce qui arrive ordinairement dans les premiers jours de mai; mais, comme les froids tardifs qui arrivent alors pourraient faire périr les plantes, on les recouvre de litière.

Le sol où l'on plantera les oignons sera bien préparé et riche, non pas par des fumures fraîches, mais par les bonnes cultures précédentes. Vers la fin de l'été, lorsque les têtes sont formées, on soutient les tiges de l'oignon au moyen de petits tuteurs en bois, qui empêchent qu'elles ne soient rompues par les vents et que les capsules ne soient trop secouées. Si on la laisse dans ses capsules la graine peut conserver sa faculté germinative pendant trois à quatre ans ; mais il est toujours préférable de n'employer que de la graine récoltée l'automne précédent.

Semailles.—L'époque des semailles varie suivant les locali-

Semailles.—L'époque des semailles varie suivant les localités. Dans quelques contrées on a adopté des dates fixes pour faire les semis d'oignon, et lorsque ces dates sont arrivées on sême, quand même devrait-on le faire sur la neige. Ceci est tout simplement absurde. Ici, si le temps le permet on sême vers le quinze de mai, plus tard si la saison ne le permet pas.

L'oignon vient mal sur une terre fraîchement labourée. Le en souffrirait un pe labour de printemps et la confection des carrés auront dû être en passant qu'il ne terminés 8 à 15 jours avant le temps des semailles. Mais comme liberté et licence. la surface s'est tassée un peu, immédiatement avant de semer, "Quant à la sé

on gratte les carrés, avec des râteaux ou une herse légère. Alors on sème la graine à la volée et on l'enterre par le même moyen. Si cependant la terre paraissait trop soulevée, il faudrait enterrer la graine au moyen d'un lèger roulage, puis on recouvrirait les carrés d'une mince couche de terreau bien pulvérisé.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Un adversaire ne laisse jamais mieux voir sa faiblesse on ses torts que quand il en est réduit à dire des injures en réponse à de bonnes raisons. C'est le cas de M. le Rédacteur du Courrier de St.-Hyacinthe. Il nous a, comme on sait, fort injustement attaque dans un article qui sentait le travail, il est vrai, mais qui du reste était peu habilement fait. Nous nous sommes défendu, comme de juste; c'était notre droit et même notre devoir. Nous lui avons donne des arguments, des explications, et la nature du débat souleré par lui a été telle que nous avons été même obligé de le convaincre d'avoir donné dans d'assez graves méprises. C'était peu flatteur pour lui, nous l'avouons bien, mais aussi il a provoqué la chose en se ruant contre nous sans raison aucune, comme il a fait. Nous ne pouvons nous reconnaître qu'un seul tort : celui d'avoir en raison; aussi nous l'avons bien expié, car il nous a valu toute une bordée d'injures. Si encore elles étaient dites finement!

On ne réfute pas les injures : on les méprise ou l'on s'amuse aux dépens de celui qui les débite. Nous nous arrêtons à ce dernier parti ; c'est la seule vengeance que nous voulons tirer de M. du Courrier de St.-Hyacinthe. Nous dégusterons lentement et comme goutte à goutte ce petit morceau de littérature

que Monsieur a bien voulu nous consacrer.

Voici comme il entonne :

" Le chroniqueur de la Gazette des Campagnes nous semble pris de quelque maladie encéphalique."

Si Monsieur n'est pas déjà terriblement malade pour dire des choses comme ça, en réponse à qui le respecte assez pour lui donner les meilleures raisons du monde, il menace de l'être prochainement. Où loge de préférence la maladie qu'il nomme, on le devine assez.

"Il se fache parce que nous ne voulons pas dire comme lui,"

Mais pas du tout. Nous avons fait voir à M. du Courrier de St.-Hyacinthe qu'il insulte en prêchant la charite, qu'il n'a pas assez médité le sujet qu'il avait à traiter, et qu'en définitive sa prétention de redresser nos erreurs et nos torts porte à faux, rien de plus. Il appelle cela se fâcher. Alors qu'il revoie son français; il constatera qu'il ne connaît pas la propriété des termes.

"Libre à ce bon chroniqueur, poursuit-il, d'écrire ce qu'il lui "plaira; mais libre à nous de le croire quand nous le jugerons "convenable."

Nous ne voulons pas de la liberté que nous octroie M. du Courrier, et nous lui contestons celle qu'il revendique. Nous ne nous reconnaissons pas la liberté d'écrire ce qui nous plait, car nul ne doit écrire pour son propre plaisir; celui qui tient une plume le doit faire dans le seul intérêt de la vérité, de la justice et du bien. Quant à Monsieur, il doit croire quiconque lui donne des raisons péremptoires, quand même son amour-propre en souffrirait un peu. Il n'est pas inutile de lui faire remarquer en passant qu'il ne faut pas prendre l'un pour l'autre les mots liberté et licence.

" Quant à la sévérité qu'il nous reproche, dit encore M. du

"Courrier de St.-Hyacinthe, elle s'explique facilement. Il a "fait des bourdes, nous les avons relevées, et il croit que nous "roulons le traiter comme il traite M. Dunn."

Monsieur se méprend; nous ne l'avons pas accusé de sévérité à notre égard, mais bien d'injustice, ce qui est fort différent. Nons lui avons encore démontré qu'il traduisait mal Mgr. Dupauloup. Il parle, aussi de bourdes; qu'il examine bien et il se convaincra que celles qui ont jailli, dans les mots échangés entre lui et nous, portent toutes son timbre. Il semble d'ailleurs le sentir, car il se donne bien garde de soufier mot de la demande que nous lui avons faite, en invoquant sa loyauté, de reproduire notte réponse; afin que ses lecteurs soient à même de juger de quel côté sont les torts. Si nous avons fait des bourdes, il serait amusant de les signaler; que M. du Courrier nous reproduise donc.

Il ajoute: "Nous lui pardonnons volontiers ses petites ma-"lices. Ce bon enfant mord quand il ne peut se défendre au-"trement."

Monsieur se démène un peu fort pour un homme qui pardonne; un chacun en est à dire qu'il fait de son mieux pour tirer vengeance de nos prétendus torts envers lui et M. Dunn. A un grand garçon comme Monsieur, il ne sied point de se plaindre d'avoir été mordu, quand il ne peut justement rendre la pareille.

"D'ailleurs, dit-il encore, il paraît avoir écrit avec convic-"tion, cela suffit. Nons aimons à respecter les bonnes gens qui "parlent avec conviction, sauf à donner une pauvre idée de leur "organisation intellectuelle."

Quand on fait à quelqu'un le reproche de manquer d'esprit, on doit en montrer non pas autant, mais plus que lui. C'est à quoi n'a pas songé, trop plein de dépit qu'il était, M. du Courrier de St.-Hyacinthe, puisqu'il bat un peu la campagné et gambade à travers les contradictions les plus flagrantes. Que signifie en effet ce respect où surnage l'insulte? Il serait fort embarrasse de le dire, si on le poussait jusqu'au bout. Et puis, c'est faire la plus pauvre des réponses que de dire à un adversaite, à défaut de bonnes raisons: "Vous êtes fou." Mieux raut alors ne rien dire du tout, car certain style prouve contre celui qui en use. Et encore une fois, pourquoi M. du Courrier craint-il tant de nous reproduire? Il devrait être au moins assez gentil pour mettre ses lecteurs en mésure de juger par eux-mêmes de la justesse de sus appréciations. Nous tenons une autre conduite à son égard : nous reproduisons jusqu'à ses virgules.

Il continue: "Le chroniqueur de la Gazette tombe dans " cette catégorie et nous lui souhaitons de grand cœur toutes les " sélicités promises à ceux qui entrent gratuitement dans le re-" yaume des cieux."

Voilà de mauvaise gaudriole. Mettre l'Ecriture Sainte à contribution, en détourner le sens pour se donner la satisfaction de faire de la grosse farce, c'est ce qu'on ne s'attendait guère à rencontrer dans un journal tel que le Courrier de St.-Hyacinthe. S'il y a ici insupportable irrévérence, elle n'est pas dirigée contre nous mais bien contre les Saintes Ecritures.

Pour nous, il ne nous appartient pas de déterminer la place qu'occupera M. du Courrier dans l'autre vie, ni de dire à quel titre il l'obtiendra; tout ce que nous avons à lui demander c'est, puisqu'il vit encore en ce bas monde, de s'y tenir en gentilhomme, de parler et d'écrire en conséquence.

On croit peut-être que M. du Courrier en a fini; pas le moins du monde. "Conformément à notre promesse; dit-il en"core, nous nous abstenons d'entrer dans une polémique avec
"lui, craignant qu'il nous conduise dans les nayets et les choux.
"Il paraît mieux renseigné sur la culture des pommes de terre
"que sur la lettre de Mgr. Dupanloup."

Monsieur à peur des navets et des choux; voilà pourquoi il renonce à la polémique. C'est dommage qu'il n'éprouve pas de ces frayeurs quand il relit quelques-uns de ses écrits; on comprendrait alors qu'il a une raison valable d'être nerveux. A propos de choux, il faut le dire, il y a choux et choux. Ceux que le bon Dieu sait pousser dans les champs, si on les examine attentivement, peurent inspirer de graves et prosondes pensées; mais ceux qu'on rencontre dans l'ordre moral ne permettent pas à l'âme de s'élever à de grandes bauteurs.

Nous devons ajouter que rien n'empêche celui qui est bien renseigné sur la culture des pommes de terre de l'être pareillement sur d'autres matières, et qu'il arrive parfois, d'un autre côté, que ceux qui prétendent disserter pertinemment sur tous les sujets, se trompent assez lourdement.

M. le Rédacteur du Courrier de St.-Hyacinthe termine par cette phrase: "Persuadé qu'il veut mourir dans l'impénitence "finale, nous lui disons avec plaisir un éternel adiou."

S'il nous fait mourir dans l'impénitence finale, comment peutil nous faire entrer, même gratuitement, dans le royaume des cieux? Nous ne comprenons pas beaucoup la théologie de Monsieur; probablement que ça dépend de notre organisation in tellectuelle.

Il nous dit un éternel adieu. Il est bien cruel, car il contribuait pour beaucoup à nos menus plaisirs.

Les commissaires du chemin de fer intercolonial ont dernièrement examiné avec le plus grand soin tout le parcours que devra suivre la nouvelle voie ferrée. On dit que les travaux commenceront en mars et sur une étendue de 100 milles.

A propos de l'esprit d'entreprise qui commence à se manifester energiquement parmi nous et des travaux très-importants qui doivent être exécutés, on lit ce qui suit dans le Nouveau-Monde

"Les travaux d'extension du chemin de ser de la vallée de Massawippi sont commencés. Quand cette ligne sera terminée, une nouvelle route presque directe sera ouverte entre Montréal et Boston.

"Le chemin de fer de Stanstead et Shessord doit être poussé jusqu'à Chambly et de là à Longueil, qui retrouvera son ancienne importance comme terminus de chemin de ser et la route entre Montréal, New-York et Boston sera raccource considérablement.

"Tout le district des Trois-Rivières s'agite et signe des pérlitions demandant l'aide du gouvernement pour la construction du chemin des Piles, qui ouvrirait à la colonisation la vallée de St.-Maurice et donnerait de la vie à la vieille cité trifluvienne.

"En fait de chemins à lisses de bois, qui paraissent décidément en grande faveur, ceux de Québec et Gosford, Pointe-Lévis et Kénébec, Sherbrooke et Weedon, Drummond et Arthabaska, attireut avec raison l'attention des hommes publics et des capitalistes.....

"Ajoutons qu'il est question de creuser un canal entre St.-Hyacinthe et St.-Charles, de barrer le sleuve St.-Laurent à l'île au Héron, que plusieurs manufactures importantes ont été érigées à Montréal et ailleurs....."

Importation du blé de la Mer Noire par M. Jos. Perrault (3mc article—Voir No. du 14 janvier)

Il se produit actuellement parmi les sociétés d'agriculture, dit la Minerve, un mouvement marquant vers les améliorations. La routine est une fatale ornière et l'on a compris la nécessité de s'en tirer à tout prix. La bonne volonté de nos sociétés ne laisse plus de doutes à ce sujet; tout ce qu'on pourrait leur reprocher, au contraire, serait qu'elles y mettent trop de zèle.

Nous en avons un exemple dans les résolutions relatives à l'importation du blé d'Odessa à raison de cinq piastres le minot.

Nous ne voulons pas examiner si le blé d'Odessa est d'une qualité supérieure pour la farine; si nous ne possédons pas, d'ailleurs, une excellente provision de ce blé dans le pays. Les opinions rarient à ce sujet et des juges compétents, tels que la Gazette des Campagnes, se prononcent contre l'importation de ce ble comme inutile et trop couteuse. Mais il est un point sur lequel nous désirons insister, parce que nous sommes sûrs de nos avancés; c'est que M. Perrault est mal renseigné quand il estime à \$5 par minot le coût de ce blé, importé d'Odessa. Nous esperions voir la chambre d'agriculture intervenir dans cette affaire; mais il paraît qu'il n'en est rien et que M. Perrault continue à recevoir des commandes.

Nous aimons à croire que M. Perrault agit de bonne fois. Ce serait, d'ailleurs, son affaire que d'entreprendre une bonne spéculation. Seulement, il ne faut pas qu'il se doune, en cette circonstance, comme le champion des intérêts publics; car l'intérêt public va soussrir considérablement de son opération. On

pourra s'en convaincre par les prix suivants.

La Revue d'Economie Rurale, journal des cultivateurs, publiée à Paris, sous la direction habile de M. A. de Lavalette, donne toutes les semaines le prix des marchés aux grains des divers pays. Pour le mois 'de novembre de cette année, le meilleur ble était payé à Odessa \$1.33 le minot. L'Indépendance Belge donne absolument les mêmes cotes.

D'un autre côté, les journaux de New-York nous apprennent que le prix du fret de New-York à Liverpool est de 15 sous par minot pour le blé. Pour Odessa, ce sera, tout au plus le double. D'ailleurs, nous sommes alle aux informations et n'im-porte quel marchand à commission de Montreal est prêt à nous importer du blé d'Odessa, à raison de 80 centins par minot pour fret, frais de commission, assurance, et autres dépenses, telles que chargement et charroyage, coût des sacs, etc.

Ainsi done, un minot de blé importé d'Odessa, coûtera, déchargé à Montréal, \$2.13. M. Perrault aura donc un profit de \$2.87 par minot, soit pour 3,000 minots, montant probable de l'importation, un profit de \$8,610, duquel il y a tout au plus à déduire un montant de \$1,000 pour frais du voyage.

Nous donnons des chissres authentiques; et si M. Perrault en a obtenu d'autres, il a été trompé. Et si les sociétés d'agricolture paient \$5 pour un minot de blé, elles font un présent de

\$2.87 à M. Perrault.

M. Perrault est malheureusement parti plus tôt que nous ne nous y attendions, et les sociétés sont en risque de subir la perte indiquée. Néanmoins, on saura à quoi s'en tenir dorénavant, quand le rédacteur de la Revue Agricole viendra encore poser comme le desenseur des intérêts de l'agriculture.

Nouveau désinfectant des matières fécales - Curage des fosses d'aisance à la terre sèche - Salubrité et richesse publiques.

Nous lisons dans l'Union des captons de l'Est :

" Nous avons reçu un petit pamphlet intitulé : La terre sèche substituée à l'eau dans le curage des fosses d'aisances.

"Cette brochire a été redigée par E. A. Meredith L. L. D. sous la sanction du gouvernement fédéral, et sort des presses de G. E. Desbarats. Nous croyons le sujet dont l'auteur parle, digne d'occuper l'attention publique. Il y est question de l'introduction, dans nos cités et villages du système de fosses d'aisance inventé par M. Moule. C'est la substitution de la terre sèche à l'eau, pour écouler les immondices dans les privés. L'auteur démontre les grands avantages, au double point de vue de les autorités dans l'Inde en avaient reconny la valeur, et l'avaient

la santé publique et de l'économie, de l'adoption de ce système, tant dans les villes qu'à la campagne. Nous laissons à la commission sanitaire de ces premières, la discussion du mérite de l'invention, pour en dire un mot seulement dans son application à

la campagne.

"Il est notoire que les excréments humains biens préparés sont un des plus puissants engrais pour le sol. Nous en avondėja recommandė l'emploi comme tels au cultivateur. Jusqu'ici, il suffisait de mélanger cette matière avec les fumiers de la ferme pour donner à ce dernier un surcroit de richesse. Mais avec le système de privées à la terre seche, recommandé par l'auteur de la brochure, nous avons un moyen plus facile et

moins désagréable de l'utiliser.

" C'est un appareil dans la forme ordinaire des privés, seulement il y a, en arrière du siège, un réservoir en forme de V avec une ouverture plus ou moins large se fermant et s'ouvrant à volonté au moyen d'une soupape. Au-dessous de ce vaisseau est une petite boite d'une grandeur à contenir la terre suffisante pour couvrir les excréments au besoin. Le réservoir contient la terre sèche qui s'écoule dans la fosse en tirant la soupape; la la boîte s'emplit donnant juste la mesure nécessaire de terre, et se décharge au moyen d'un appareil dans la fosse en courrant les excréments.

"Maintenant pour utiliser ce produit fécal il suffit d'avoir uno fosse à l'épreuve de l'eau, de laquelle on puisse tous les cinq ou six mois le retirer pour le mélanger au fumier en le répandant sur le sol comme engrais. Si l'on n'avait pas le soin de faire une fosse propre beaucoup de cette matière se perdrait et le profit

en serait moins grand, voilà pour l'économie.

" Quant au point de vue sanitaire, la chose se recommande d'elle-même vu que toute mauvaise odeur est enlevée sur le

champ par la terre que l'on répand dessus.

" La meilleure terre pour cet objet, dit l'auteur du système cidessus, est celle qui contient le plus de matière organique. " L'expérience en Canada a prouvé que la terre végétale (black " muck) ou terre de savane, lorsqu'elle est parfaitement séchée et criblée est admirablement adaptée pour les latrines à la terre sèche. Lorsqu'il est difficile de se procurer de la terre convenable en suffisante quantité, de la cendre sassée peut " être mêlée avec la terre, dans la proportion d'un tiers de cendre et deux tiers de terre. "

Nous avons parcouru la susdite brochure de M. Meredith que le Major Campbell, C. B., seigneur de St.-Hilaire, a eu la bonté de nons envoyer. Le sujet traité émane d'une haute source. Au mois de décembre 1867, le Secrétaire des colonies anglaises, dans une dépêche à lard Monck, attirait l'attention du Gouvernement du Canada sur un système de fosses d'aisance récemment introduit en Angleterre, et connu sous le nom de système à la terre sèche.

Son Excellence disait qu'Elle était sous l'impression que ce système était généralement en usage dans les hôpitaux et les prisons aux Indes, et qu'il lui semblait qu'il méritait considération, non seulement en vue de son application aux hôpitaux, prisons et asyles, mais encore à toutes les institutions où se trouvent réunies un grand nombre de personnes.

En 1866, M. Meredith, alors Président du Bureau des Inspecteurs des prisons et asyles, et aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat pour les Provinces-Unies, disait dans le rapport annuel des Inspecteurs : " La substitution des lieux d'aisance à la terre sèche, aux lieux d'aisance à l'eau (voater closets) s'est opérée dyrant les trois ou quatre dernières années, très-généralement dans plusieurs des prisons et autres institutions publiques, ainsi que dans plusieurs résidences privées en Angleterre.

14 Avant l'adoption générale de ce système en Angleterre,

introduit, sous une forme très-simple, dans toutes les prisons de ce pays. Dans leur dernier rapport officiel, les anterités Indiennes annoncent que le système à parsaitement réussi et est extrême-

ment simple.

"Jugeant d'après les résultats sanitaires et économiques trèsimportants qu'a produits l'introduction de ce système partout où l'on en a fait l'essai, les inspecteurs croient pouvoir affirmer que le système " à la terre sèche " est destiné à prendre place parni les plus précienses déconvertes du jour, sous le rapport sanitaire et économique.?

M. Meredith dit que ce système peut être facilement adopté dans les villes et les villages, et qu'il ne devrait pas manquer

d'attirer l'attention sérieuse du public en Canada.

Cette methode n'est pas nouvelle, dit M. Moule, l'inventeur ou plutôt le vulgarisateur de ce système. " Les rapports officiels de l'Inde prouvent que la nouvelle méthode de rendre inodores les matières fécules était anciennement connue des Indous, et de plus qu'elle était en usage chez les Chinois, dans le sud de la Chine, de temps immemorial." Il semblerait meme que l'observation d'une semblable pratique avait été prescrite par Moise aux Israclites dans le désert. Deuter. ch. 23 Ver. 12, 13.

Tant il est vrai de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le so-

La brochure de M. Meredith est suivie d'un appendice. On y trouve des détails indispensables pour l'application du système, soit pour les cabinets d'aisance soit même pour les urinaux. Le tout est termine par un chapître sur la valeur de cette terre imprégnée de déjections humaines, comme engrais. D'après l'auteur, cette valeur approche celle du guano, qui comme on le sait, est l'engrais le plus riche que l'on connaisse.

Ce système est bien simple sans doute et économique. Mais nous en connaissons un autre qui sous le rapport de l'économie et de l'efficacité mérite aussi beaucoup d'attention. Nous en avons parle dejà assez longuement dans la Guzette. Ce systême est en usage au Collège de Sainte-Anne depuis cinq mois.

Nous rendrons compte de cet essai prochainement.

#### Petite chronique agricole

Depuis environ quinze jours le temps se tient au beau. Nous avons une température exceptionnelle. On dirait qu'il y a dans l'air quelque chose qui annonce l'approche du printemps. Janvier semble, vouloir prendre la place de Mars. Mais pour ne point nous tromper sur cette anticipation qui n'est qu'apparente, la température tient un juste milien entre le froid et le dégel. Souhaitons que les présents beaux jours ne dérobent rien à ceux que nous sommes en droit d'attendre des mois suivants.

Nous reproduisons avec plaisir les éloges que l'Union des Cantons de l'Est adresse à M. Cochrane, à propos de la vente qu'il vient de faire de quelques-uns de ses animaux de race améliorée. Ce Monsieur est déjà avantageusement connu de nos lecteurs. Ils savent qu'il a remporté presque tous les prix à

l'exposition provinciale, l'autoinne dernier.

"La réputation de M. Cochrane du canton de Compton, comme cultivateur et éleveur modèle s'agrandit de jour en jour. Ce monsieur, dont nous avons vu le nom sur les journaux trèssouvent en rapport avec l'agriculture, etc., vient de vendre à deux éleveurs américains de l'Illinois, plusieurs pièces de bétail à de hauts paix. Ces ventes se montent en or à \$4500. Une taure a été vendue \$1000, un jeune taureau \$800, et quelques autres pièces de bétail dites "Berkshire Swine" pour \$200

" La haute réputation de M. Cochrane a su attirer les américains de ce côté-ci de la frontière. Ce sont d'imminents agri- cet homme dont l'imagination avait conçu de si audacienses es-culteurs de l'Ouest à qui M. Cochrane a vendu ces anjunaux. pérances ; et il ne put s'empêcher de faire intérieurement la

Nous nous rejouissons de ce luit, car il ne sera pas dit que si nous ne savons pas comprendre aussi bien que les américains les merites de l'industrie, il en soit pareillement en matière agricole. Ce n'est pas la première fois que ces premiers viennent nous acheter nos bestiaux, mais jamais à notre cennaissance nous y avons été, et pour cause.

"D'un autre côté, plus la province possedera d'hommes comme M. Cochrane, plus l'agriculture prospèrera, plus nos races d'animaux regénèreront et plus riches nous serons. Qu'on se le

tienne pour dit!"

#### FEUILLETON

## les secrets de la maison blanche

### A combien était estimée une couronne. (Suite.)

— Je voudrais que Son Altesse épousat la princesse Elisabeth, répliqua Cyprien. Tous les nobles seigneurs du pays se ralliraient autour d'un prince qui est renommé dans toute la chrétienté pour sa valeur, sa grandeur d'âme, et qui, en acquerant ainsi ce droit d'intervenir dans les affaires de notre patrie, frapperait de terreur les ennemis de nos institutions.

La princesse, avez-vous dit, est jolie! observa le chevalier,

d'un ton interrogateur.

Admirablement belle, douce, docile et obéissante, répondit l'homme au capuchon. C'est à moi seul que son père, en mourant, a laissé le soin de veiller sur elle.

— Et en supposant que, par suite du rapport que je lui enver-rai, mon illustre maître entre dans vos vues, dit le chevalier, et en admettant encore que la princesse consente au mariage que vous avez rêve pour elle,—dans ce cas, quelle récompense de-

mandez-vous pour prix de vos services? Votre Excellence est anprès de moi le représentant du puissant duc d'Autriche, répondit Cyprien, je lui ouvrirai tout mon cœur avec confiance et franchise. Parmi tous les souverains d'Europe, j'ai choisi votre maître comme étant le plus digne du trésor dont je suis dépositaire. Par moi, il peut devenir le mari de la princesse la plus charmante et la plus riche de la chrétienté, et en la lui donnant, je placerai sur sa tête la couronne de Bohême. Et quand il aura atteint cette haute et enviable position, qu'estce qui l'empêchera d'aspirer à une autre plus sublime encore? L'empereur qui règne aujourd'hui sur l'Allemagne est vieux et n'a pas d'enfants; où trouverait-on un candidat plus digne de la Bohême? Remarquez bien, seigneur Chevalier, qu'en élevant votre illustre maître au trône de Prague, je lui ouvre le chemin de celui bien autrement glorieux d'Aix-la-Chapelle.

Nous devons rappeler à nos lecteurs qu'à l'époque dont nous parlons, l'Allemagne était partagée en un certain nombre d'Etats, comme aujourd'hui; mais la Confédération entière était gouver-née par un empereur nommé à l'élection, et qui avait le siège de son gouvernement à Aix-la-Chapelle. Dans ces temps, l'empire d'Antriche n'existait pas ; Vienne n'était que la capitale d'un duché, tandis que la Hongrie et la Bohême formaient des royaumes indépendants. Ces remarques feront saisir la force des raisonnemenis de Cyprien, et dont la portée n'échappa pas au chevalier

de Brabant.

Je yous comprends, dit Henri, vons demandez que votre récompense soit proportionnée aux services que vous rendrez.

Est-ce trop exiger! répliqua Cyprien. Puis, le cœur soudainement enslammé par l'ambition, il s'ècria : Sans moi, votre il-lustre maître ne peut rien en Bohème. Il ne saurait même découvrir la retraite de la princesse Elizabeth, ni avoir idée de l'en-droit où est déposé son immense fortune. C'est donc à moi qu'il devra tout, femme, trésor, trône, et en retour, je lui demande la place d'administrateur général de ses finances!

Henri de Brabant tressaillit involontairement, en considérant

réflexion que son esprit ambitieux et aventureux ne s'accordait guere avec son air et sa mise plus que modestes.

Si vous me tronvez trop présomptueux, seigneur Chevalier, dit Cyprien d'un ton hautain, mettons que notre conférence est

terminée:

- Je vous demande bien pardon si quelque chose dans mon air ou dans mes manières vous a offensé, répliqua le chevalier, mais j'avouerai franchement que vos prétentions m'ont un peu surpris. Cependant, elles ne sont pas hors de proportion avec les services que vous pouvez gendre à mon maître. J'accepte donc vos conditions, au nom de Son Altesse le duc d'Autriche, dont je suis le plénipotentiaire. Mais il est absolument nécessaire que je sois présenté à la princesse Elizabeth, car je dois vous déclarer positivement que mon maître est trop galant homme pour vouloir éponser cette jeune orpheline sans son entier consentement.

Il sera fait comme vous désirez, seignent Chevalier, répondit Cyprien. Nous nous reverrons à Prague dans quatre jours, et là, je vous procurerai une entrevue avec la princesse. Soyez sûr que si vous avez des dispositions à l'enthousiasme et à la poésie. vous pourrez donner libre champ à votre verve, dans le rapport

que vous aurez ensuite à adresser au duc d'Autriche.

— Je rendrai ample justice aux charmes et aux qualités de son Altesse royale, répondit Henri de Brabant. Maintenant, quel che-

min prenez-vous

La grande route, répondit Cyprien; car il serait dangereux pour moi de tomber entre les mains de Zitzka ou de ses hommes, njouta-t-il amèrement. Nous nous reverrons à Prague, seigneur Chevalier. En attendant, adieu.

En parlant ainsi, Cyprien se leva, rabattit son capuchon sur sa figure, et, s'enfonçant dans le chemin de traverse où était bâtie

la chapelle, il disparut bientôt derrière les arbres.

#### Comment notre héros fut accueilli au camp ennemi.

Il était sept heures du soir lorsque le Chevalier et ses deux pages furent soudainement arrêtés par un homme d'armes, placé en sentinelle sur la lisière d'un bois qu'ils venaient d'atteindre: — Qui êtes-vous et où, allez-vous ? demandea le soldat.

— Je me nomme Henri de Braban', j'ai le rang de Chevalier, et je me dirige vers Prague, répondit notre héros. Ces enfants sont mes serviteurs. Mais si, comme je le suppose, le célèbre Zitzka

est campé dans ce voisinage, je serais enchanté d'avoir avec lui un moment d'entretien, avant de continuer ma route.

Cela sera d'antant plus facile à vous accorder, seigneur Chevalier, repliqua la sentinelle, que je n'aurais pu vous laisser passer sans vous avoir présenté anparavant au capitaine général.

Tandis que le soldat prononçait ces paroles, une douzaine de ses camarades, tous armés jusqu'aux dents, sortirent du bois. Trois ou quatre d'entre eux s'approchèrent respectueusement du Chevalier et de ses pages; et après les avoir aides à mettre pied à terre, ils emmenérent les chevaux en donnant l'assurance qu'ils en auraient grand soin. L'un des Taborites, — car c'était sous ce nom qu'était connue la bande de Zitzka, — s'offrit à conduire les voyageurs au quartier général de leur chef, et Henri de Brabant, accompagné de Lionel et de Conrad, le suivit à travers des fourrés épais jusqu'à un endroit découvert, où s'élevaient des tentes et des pavillons de toutes les formes et de toutes les grandenrs.

Henri de Brabant se trouva en face d'une scène frappante et pittoresque. Le camp, en esset, que le vert seuillage entourait d'une draperie d'émeraude, offrait un spectacle de simplicité tout à la fois patriarcale et guerrière, car les habitations étaient de la plus grossière construction et le repas, que prenaient en ce moment les Taborites, était des plus frugal. Les femmes étaient assises à côté de leur mari ou de leurs frères, et contrastaient singulièrement par leur beauté et leurs vôtements pittoresques avec les guerriers recouverts de leurs armures, de leurs corselets, et dont on ne pouvait s'empêcher d'admirer l'air martial.

Henri de Brabant et ses pages passèrent au milieu des divers groupes, à la suite de leur guide, et arrivèrent enfin an centre du campement, où plusieurs personnes étaient assises sur le gazon, devant un pavillon plus grand et plus important que toutes les

tentes qui l'environnaient.

Mais au milieu de ce groupe, il y avait une personne sur la- dit le chevalie quelle les regards du Chevalier et des pages s'arrêtèrent avec un de vos yeux?

sentiment d'admiration qu'ils ne purent ni réprimer ni dissi-

muier.

C'était en effet, une semme d'une beauté ravissante. Son teint était presque olive, brun comme celui d'une Espagnole, mais si pur, si clair et si transparent, qu'on voyait son sang riche couler dans ses veines. Son front était beau, haut, large et tellement uni, qu'on eût dit le front d'une admirable statue, sur laquelle ra-

vonnait l'intelligence.

Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette femme, c'étaient ses yeux dont l'éclat était étrange, extraordinaire, et cependant ils avaient une expression de donceur infinie. Son costume était merveillensement choisi pour son genre de beauté. C'était celui des provinces de Servie et d'Albanie. Il consistait en une sorte de vêtement de velours, qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de zouave, dont les manches courtes étaient entr'ouvertes. Une robe rayée de rouge, qui tombait seulement au-dessous de ses genoux, laissait voir le bas de ses jambes; et les pieds étaient emprisonnés dans d'élégantes chaussures attachées par des rubans noirs autour des chevilles.

Elle n'avait d'autres ornements que deux perles, pour boucles d'oreilles, et qui étaient au moins aussi belles que celles que possédait la reine Cléopâtre. Mais à sa ceinture était suspendue une longue dague, avec le manche de laquelle ses doigts jouaient né-

gligemment.

Cette femme, qui paraissait âgée de dix-neuf ou vingt ans, jouissait évidemment d'une grande considération parmi les Ta-borites, car deux jeunes filles attachées à son service se tenaient à une courte distance, et avaient les yeux fixées sur leur maîtresse

avec un sentiment de respect et d'admiration.

Tout auprès de cette jeune femme, dont nons avons eu un peu longuement fait le portrait, à cause du rôle qu'elle jouera dans notre mystérieuse histoire, était assis un guerrier à la mine rebarbative et quelque peu séroce. Il pouvait avoir quarante-cinq ans environ. Il avait du n'être pas dépourvu de beauté autresois; mais la perte de son œil gauche, l'expression de dureté que ses habitudes de soldat avaient donnée à ses traits, l'immense quantité de cheveux noirs qui convraient son front et une partie de son visage, tout cela lui prêtait un aspect presque terrible.

Henri de Brabant n'eut pas de peine à reconnaître dans ce guerrier le grand et formidable Zitzka; mais il lui était impos-

ible de deviner ce qu'était la jeune femme.

Zitzka, en voyant approcher le Chevalier, l'examina avec une grande attention pendant quelques instants, puis sa figure prit une expression de surprise et de plaisir, mais co ne fut qu'un éclair, car aussitôt son air redevint sévère et ce fut d'un ton presque dur qu'il demanda à notre héros :

Qui êtes-vous?

Le chevalier mentionna son nom, son rang, et ajoute qu'il était originaire d'Autriche et attaché au service du prince de ce pays. Veuillez prendre la peine de vous asseoir, seigneur chevalier,

dit Zitzka avec douceur, et même d'un ton respectueux.

Puis, se tournant vers deux soldats qui avaient pour mission spéciale d'être à ses ordres, il ajouta :

- Dépêchez-vous d'apporter des rafraîchissements, et voyez

à ce que le vin ne manque pas.

Les soldats se hâtêrent d'obéir, Henri de Brabant, sur l'invita-tion que lui réitéra le général, s'assit entre lui et la jeune semme dont le costume et la beauté étrange excitaient à un si haut dégré son étonnement.

-Il y a peu de cérémonie parmi nous, dit Zitzka; il n'est donc pas nécessaire que je vous présente à la dame que vous avez votre gauche, pour que vous rentriez en conversation avec elle. Elle est belle, comme vous pouvez le voir, et elle sait être également aimable, ajouta le capitaine général en cherchant à sourire.

Ensuite, après une pause durant laquelle notre héros s'inclina

devant la jeune femme, il ajouta :

Elle n'est point de ma famille, elle n'est même point née dans notre Bohême, mais je l'aime comme si elle était mon enfant. Je la regarde comme ma fille, et il n'y a pas un homme dans mon armée qui ne soit prêt à braver pour elle la mort la plus horrible.

Vous êtes née, sans doute, madame, sous un ciel étranger, dit le chevalier, sons un ciel étranger aussi brillant que l'éclat

- Oui, en esset, l'Orient est ma patrie, répondit la jeune semme d'une voix mélodieuse, et j'ai pour ancêtres une longue suite de monarques. Si je vous disais mon nom, il vous effrayerait peut-être par son etrangete, mais il est lui-même un des mystères qui enveloppent mon existence. Il est sombre et lugubre : je me nomme Satanais.

Henri de Brabaut ne put s'empêcher de tressaillir.

— Elle dit vrai, murmura Zitzka à l'oreille du chevalier : son nom est Satanaîs ; mais d'où le tient-elle, qui le lui a donné, c'est là un des nombreux secrets dont se compose l'histoire de sa vie.

Vous m'intéressez étrangement, répliqua le chevalier sur le même tou. Sa beauté, son nom, sa nation, son histoire, tout se réunit pour l'entourer d'une sorte de surnaturel. Elle semble habiter dans un cercle magique que sa présence remplit de lumière, et dont, cependant, l'imagination ne peut pénétrer le mystère.

Et votre Excellence n'apprendra rien de moi en ce qui concerne Satanais, répliqua Zitzka, d'un ton de remontrance, comme s'il eut voulu faire sentir au chevalier que sa curiosité dépassait

les bornes de la discrétion.

Je vous damande pardon, genéral, dit Henri de Brabant, avec une franchise qui ramena immédiatement la bonne humeur chez Zitzka, et le sourire sur les lèvres; j'ai eu tort, d'autant plus que c'est la première fois que j'ai le plaisir de me rencontrer

Pendant qu'ils causaient ainsi, les deux serviteurs favoris de Zitzka revinrent chargés de provisions qu'ils servirent sur le gazon.

Zitzka, le chevalier, ses deux pages, Satanaïs et ses deux sui-vantes mangèrent ensemble. Le chef des Taborites, se contenta vantes mangerent ensemble. Le cher des l'aborites se contenta de pain et de fruits secs, et ne but que de l'eau; mais Satanaïs vida la coupe que Henri de Brabant lui présenta galamment.

Le repas toutefois ne dura pas longtemps. Quand il fut terminé, Zitzka se leva et dit: — Il est l'heure d'aller se reposer des

fatigues de la journée. Voyez, les Taborites sont retirés dans leurs

tentes, et le silence règne dans tout le camp.

Tandis que Zitzka parlait ainsi, le chevalier tendit la main à Satanaïs pour l'aider à se lever; mais, legère comme un paon, elle sauta sur ses pieds, et, après avoir posé sur sa tête sa toque ornée d'une plume blanche, elle jeta sur ses épaules une écharpe de velours que lui présenta une de ses suivantes.

Que Dieu et ses anges veillent sur votre sommeil, seigneur

chevalier! dit-elle.

Puis s'approchant de Zitzka, elle lui passa les bras autour du

con, baissa les yeux et attendit sa bénédiction.

La lune brillait dans le ciel, et ses rayons faisaient ressortir la grande taille du chef Taborite, tandis que la main étendue sur la jeune semme, il invoquait sur elle les bontés de la Providence. Il la baisa ensuite sur le front. Alors elle se retira avec ses deux suivantes, et passant près du pavillon sans y entrer, elle s'ensonça dans la profondeur du bois

Zitzka conduisit Henri de Brabant dans une tente qui était divisée en deux compartiments. Le chevalier prit possession de l'un retire dans son pavillon, notre héros, s'asseyant sur la couche qu'on lui avait préparée, tomba dans de longues et profondes réflexions. et laissa l'autre à ses pages ; et quand le chef Taborite se fut

#### VII

De nouveaux mystères dont on aura plus tard l'explication.

Tout ce qui était arrivé à Henri de Brabant depuis deux jours, tout ce qu'il avait vu et entendu était si extraordinaire qu'on ne doit pas s'étonner si le sommeil semblait suir ses paupières.

Sous l'influence des pensées qui l'absorbaient, il se leva de dessus la couche où il était assis, passa dans le compartiment de la tente où ses deux pages dormaient déjà d'un profond sommeil, et sortit du pavillon.

La lune brillait dans tout son éclat, dans le camp, tout était silencieux, car c'était seulement à l'extérieur du bois qu'étaient placées les sentinelles, à intervalles régulières.

Lorsqu'il fut arrivé près des fourrés, le chevalier vit devant lui un étroit sentier, et s'y engagea résolument; mais tout-à-coup, il lui vint à l'esprit que c'était de ce côté qu'il avait yu Satanais s'é-loigner avec ses deux suivantes. Mû par un sentiment de délicatesse, il allait retourner sur ses pas, lorsqu'un bruit de voix sortant d'une caverne située à une petite distance frappa ses oreilles. La curiosité le poussa en avant; au bout d'une cinquantaine de pas, il traversa un pont jeté sur un ruisseau; aperçut un filet de lumière, et se trouva près d'une sorte de maisonnette qu'envelop-

pait un feuillage épais.

Le chevalier fit un demi-tour, en face de l'entrée. Il héritait, en se demandant s'il devait avancer ou reculer, quand il entendit un bruissement au milieu des arbres; et, en se détournant, il distingua plusieurs lumières qui approchaient de son côté. Il se jeta vite derrière un hêtre et de la il vit défiler plusieurs feinmes et deux hommes masqués, qui pénétrèrent tous dans le souterrain. Heini de Brabant se glissa derrière eux. Alors il se trouva dans une longue cavité, dont l'allée principale était boulée, de chaque côté, d'énormes roches qui ressemblaient à autant de tombeaux. En marchant avec précaution, il s'avança presque jusqu'à l'autre extrémité du souterrain ; et se plaçant entre deux fragments de rochers, il s'arrangen de façon à tout observer sans être vu

La caverne, dans le fond, était éclairée par plusieurs torches. Les deux hommes se tennient debout sur une sorte de plateforme, et les femmes, au nombre de dix ou douze, s'étaient ran-

gées en demi-cercle.

Il parut au chevalier qu'il était destiné à être témoin, dans les lignes mêmes du camp de Zitzka, de mystères aussi surprenants que ceux qui l'avaient tant étonnés la nuit précédente, dans le château de Rotemberg.

Tout-à-coup, une porte s'ouvrit dans un rocher, et quelle fut la supélaction de notre héros en reconnaissant Zitzka en personne conduisant par la main une dame dont le visage était couvert

d'un voile

Le chef Taborite fronça les sourcils en promenant ses regards sur ceux qui l'entouraient et en les arrêtant ensuite sur celle qu'il

Soudain cette dernière leve lentement le bras, rejette son voile en arrière, et plonge un regard rapide dans la caverne, comme

pour s'assurer qu'aucun étranger ne s'y était introduit.

Henri de Brabant tressaillit de tout son corps et ce ne fut qu'avec difficulté qu'il réprima le cri qui monta à ses lèvres. Ces yeux, ces regards, c'étaient ceux de Satanais. Et cependant, cela ne pouvait être, car cette dernière, avons dit, était brune comme les filles d'Espagne, et celle qu'il voyait devant lui était blanche, et ses cheveux dorés tombaient en masses luxuriantes sur ses épaules.

A peine le chevalier avait-il eu le temps de faire cette observation, qu'une femme, la plus âgée, s'avança d'un pas lent et selennel, vers la jeune fille, et lui dit d'un ton suppliant :-Mariette, je t'en conjure, reviens parmi nous, nous te permettons. l'oubli du passé, la tranquillité pour le présent, et le bonheur pour

l'avenir!

— Veuillez m'écouter patiemment pendant quelques minutes, répliqua la jeune fille, d'une voix qui vibra jusqu'au fond de l'âme du chevalier; écoutez-moi patiemment, répéta-t-elle, après une pause durant laquelle il regna un si profond silence, qu'on aurait entendu tomber une épingle : Je ne suis point venu ici pour vous donner une preuve de versatilité, mais pour agir d'a-près la résolution qui vous est déjà connue. Je sais combien sont sévères les lois qui régissent votre association, je puis donc apprécier à sa valeur la bonté que vous me témoignez en m'accordant l'oubli du passé, et je vous remercie du fond du cœur, ajouta-t-elle d'un accent agité; mais, reprit-elle aussitôt avec fer-meté, ma détermination est inébranlable, rendez-moi ma liberté et prenez en ccliange l'or que je vous apporte. Ne sommes-nous pas convenus dú přix?

En prononçant ces dernières paroles, une expression de mépris.

se joua sur ses lèvres, et elle étendit le bras avec un mouve-ment tout à la fois superbe et gracieux.

— Mariette, dit la jeune femme que nous avons mentionnée, l'or que tu nous osfres ne nous consolerait pas de t'avoir perdue; reviens avec nous.

— Jamais, répondit la jeune fille avec décision, à partir de ce jour, je redeviens libre et reprends le nom de ma sainte mère m'a donnée, non par un sentiment de faiblesse et de vanité, mais par respect pour la mémoire de celle qui a veillé sur mon enfance, et qui est maintenant un ange au ciel:

(A continuer.)

#### RECETTES AGRICOLES

Moyou d'empêcher les insectes de se poser sur la viando fuméo

Pendant que vous fumerez votre viande, mettez sur le feu quelques grains de poivre rouge. C'est un moyen efficace d'éloigner les insectes .- Rural Gentleman.

#### Moyen d'avoir du lard frais

Prenez un morceau de lard du saloir et mettez-le tremper pendant une heure dans du lait sûr; mettez-le ensuite peu de temps dans de l'eau froide, et alors votre lard sera aussi bon que s'il était frais .- Rural Gen-

# DISTRIBUTION DES PRIMES

Nous avons fait la distribution des primes aux Messieurs dont les noms suivent :

Révd And. Pelletier B. Pouliot Révd A. Blanchet 2 Jos. Marc Boncher Révd C. Bacon 2 Révd L. Fournier Révd Alp Pelletier 2Dme E. Ballantyne Révd J. Desjardins 2Dr. N. Lavoie S. Garon, eccl. P. Waters, eccl. Ed. Leclerc, eccl. L. A. Paquet Jos. Roy J. E. Richard Charles Chapais Arcadius Cinq-Mars Narcisse Castonguay Ephrem Fortin Auguste LaRue Joseph Simard Col. V. Dubé L'Hon. E. Dionne Dme Vve A. Dionne Hon. Juge Gauthier Valence Garon L. H. Blais 2 Valence Garon Dr Desjardins Florence DeGuise Dr. Bacon 2 Dme Vve C. Gosselin J. S. Vallée Dlle Joséph. Mercier Louis Fournier Joseph Sirois Odulphe Ouellet Chs. Potvin Thomas Martin Pierre Dastous V. Pelletier, fils Frs. Richard J. B. Ouellet 2 Rovd D. H. Têtu 2 Amable Morin 2 Th. Gagnon. Chs. Soulard Dr Tremblay Alfred Miville Désiré Blanchet 2 Germain Pelletier Révd A. Casgrain Revd L. Parent 2 P. Verreault Louis Bois Edouard Caron Pierre Dubé Octave Dubé Lucien Leclero Révd F. X. Delage

Eug. Casgrain

Dom. Fournier J. Ls. Caron Révd M. Fortin Fred. Vaillancourt Joseph Thiboutote E. Caron L. Caron Revd C. Galarneau Césaire Fortin 2 J. F. Giasson 2 Revd Jos. Sirois S. Gamache 2 Misses Macpherson Révd H. Hamelin Dr Marmette E. Renault Dlle A. Têtu Edouard Têtu Michel Lespérance Thomas Gaudreau Narcisse Paquet Samuel Proulx Louis Fortier Prudent Blais Louis Nicol Phidime Nicol Xavier Dominique Johny Côte Révd C. Trudelle Louis Martineau Révd J. B. Grenier Révd F. Caron Dme Vve Collet Charles Paquet 2 Aug. Beaule F. X. Genest Dme Vve C Robertson Révd J. B. Pelletier 2 Révd G. Tremblay 2 Dr Têtu Medard Boucher

Anthime d'Anteuil G. Robiehamt Révd F. Bégin 2 Charles King A. Beaulieu 2 Révd E. Quertier Révd H. Potvin L'Hon. J. C. Chapais E. Letarte S. Dionne Paschal Dionne Joseph Dionne Elzéar Pelletier J. B. Garon J. B. Langlais Bruno Garon Michel Dionne Ezéchiel Rossignol Odilon Boucher Edouard Dubé Joseph Dumais Flavien Dobé Antoine Potvin Révd C. Roy Benoit Decliêne F. X. Doucet

Octave Langlais Révd N. H. Hébert Thadée Beaulien Célestin Francœur Jean Dionne Daniel Hatton Jos. Desiardins Révd J. B. Perras Hypolite Paradis Joseph Dumont Révd I. Doucet Edonard Chaplean Germain St. Pierre Révd J. Laguenx George Pelletier J. B. Pouliot J. A. Roy Elzéar Dionne Révd M. O Hébert Elie Martin Jos. Mailloux Moïse Morin Jos. Frenette Oct. Frenette

(A continuer.)

## LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

Blanchet, Henri Castonguay, Vve Mag. Dionne, Germain Gagné, Louis Guy, Adolphe Ouellet, Dme Onellet, Dme C. Pelletier, J. B. Pelletier, Antoine Soucy, Abraham 21 janvier 1869.

Gagnou, Vve Pierre

Bossé, Félix

Ouellet, Dme Marc. Ouellet, Louis Pelletier, Charles Pelletier, Dme Clar. Pelletier, Dlle Phil. 2 Pelletier, Germain Pelletier, J. B. 3e rg.

J. DIONNE, M. P.

# **AVOINE DE LA NORVEGE**

Le rapport favorable qui a été fait de l'avoine de Norvège, dans l'avant dernier méro, pourrait tenter quelques abonnés à vouloir profiter de la prime, nous ne voudrions pas être un obstacle à ce lou-able désir. En conséquence ceux qui paieront d'ici au 1er février leur abonnement pour l'année courante, auront droit à la prime.

Messieurs les abonnés qui d'ici au 1er février paieront leur abonnement pour l'année commençant le 1er avril 1869 auront droit à la prime.

Ceux qui d'ici au 1er février s'abonneront à la Gazette des Campagnes et paieront d'avance auront également droit à la prime.

Con peut se procurer de l'avoine de Norvege, en paquet tel que celui des primes; en envoyant au soussigné, quarante centins par lettre affranchie. L'envoi en sera fait samment avances. par le retour de la malle.

Ceux qui ont fait le commande d'avoine de Norvége receviont d'ici au 25 janvier la quantité demandée par chacun. Nous les previendrous par lettre quelques jours à l'avance afin qu'ils puissent trouver l'avoine au lieu de sa destination.

Nous n'avons pu avoir des Etats-Unis qu'une bien petite quantité d'avoine qu'il nous a été possible de vendre à \$10,00 le

Elle est actuellement augmenté de prix et encore pourrions-nous en avoir que 20 minots à condition d'en faire la commande avant le 15 janvier prochain.

Ainsi ceux qui désireraient s'en procurer à \$11.00 le minot, feront bien de s'adresser au soussigne au plus tôt. L'argent doit accompagner la commande.

Voici à quel prix nous la leur procurerons:

Un paquet 40	cts.
Une pinte \$ 1.25	
Deux pintes 2.00	evta.
Un quart de minot 4.50	100
Un demi minot 7.00	
Par minot 11.00	

Elle sera expédice quinze jours après que la demande en aura été faite.

FIRMIN H. PROULX.

## 

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

ES Commissaires nommés pour cons-☑ truire le Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ils sont maintenant prêts à faire construire 4 sections de la ligne-

Les sections Nos. 1 et 2 comprennent environ 40 milles, à partir d'une jonction du Grand Tronc de Chemin de Fer près de la Rivière-dn-Loup, et chaque section seral d'environ 20 milles de longueur.

La section No. 3 sera d'environ 26 milles? de longueur, et est située entre le côté Est de la rivière Ristigouche jusque près de Dalhousie dans le Nouveau-Brunswick.

La section No. 4 sera d'environ 24 milles de longueur, et est située entre Amherst et la Rivière Philip dans la Nouvelle-Ecosse.

Les plans et profils avec le devis et les conditions du contrat seront exhibés aux bureaux des Commissaires à Ottawa, Rivièredu-Loup, Dalhousie, St. Jean et Halifax, le et après le 11 janvier 1869, et des soumis-sions scellées adressées "aux commis-saires du Chemin de Fer Intercolonial," seront recues à leur bureau a Ottawa jusqu'à 4 heures du 8 février, 1869

> EDW. B. CHANDLER, C. J. BRYDGES, WILLIAM F. COFFIN.

N. B.—Des soumissions seront sous peu demandées pour d'autres sections de la lighe, aussitot que les plans seront auffi-

Ottawa, 19 décembre: 1869.